



Produit à ratio étendu : un meilleur avenir commence par une nouvelle maison

Points saillants du produit*

- Maximum de 60 % d'ABD et d'ATD
- RPV maximal de 80 % pour une cote de crédit de 720 et plus
- RPV maximum de 75 % pour une cote de crédit de 670 et plus
- Disponible dans certaines régions à l'échelle nationale
- Prime de 25 %

Produit à ratio étendu : spécifications

Objet du prêt	Achat/refinancement
Tarification	Prime de 0,25 %
Exigence relative à la cote de crédit	670 et plus pour un RPV inférieur ou égal à 75 % 720 et plus pour un RPV inférieur ou égal à 80 %
Service de la dette	Maximum de 60 % d'ABD et d'ATD
Type de revenu primaire	Travailleurs autonomes Les salariés peuvent être inclus dans le revenu total, mais jusqu'à 50 %.
Occupation	Occupé par le propriétaire (y compris les locations). Les immeubles locatifs sont exclus.
Type de propriété et emplacement	Logements unifamiliaux, maisons en rangée, condominiums
Emplacement	Certaines régions du pays

Zones de prêt du produit à ratio étendu : maintenant disponible au-delà de la RGT et de la RGV

Est du Canada ¹	Ouest canadien ¹
Région du Grand Toronto	Région du Grand Vancouver
Région d'Ottawa	Région de Victoria
Région de London	Abbotsford, Chilliwack, Mission
Région de Hamilton	Kelowna, Kamloops
Kitchener, Waterloo, Guelph, Cambridge	Squamish
Barrie, Innisfil, Orillia	Nanaimo
Belleville, Peterborough, Kingston	Calgary
Montréal	



Communiquez avec votre représentant des ventes dès aujourd'hui.

*Les modalités et les taux d'intérêt peuvent être modifiés sans préavis.
D'autres critères de tarification ou de prêt hypothécaire peuvent s'appliquer.
Ces renseignements sont réservés au destinataire prévu et ne peuvent être distribués sans consentement écrit.

¹Les modalités et les taux d'intérêt peuvent être modifiés sans préavis. D'autres critères de tarification ou de prêt hypothécaire peuvent s'appliquer. Ces renseignements sont réservés au destinataire prévu et ne peuvent être distribués sans consentement écrit.